

12 RÈGLES DE CIRCULATION DE VÉHICULES DE MOBILITÉ PERSONNELLE (VMP)

1



Vous ne pouvez pas y aller à deux

2



Vous ne pouvez pas circuler sur les trottoirs ni zones piétonnes

3



Vous ne pouvez pas utiliser ni écouteurs ni portable

4



Il est recommandé de porter un casque.
Dans de nombreuses villes, il est obligatoire.

5



Vous ne pouvez pas dépasser le taux de 0,25mg/l d'alcoolémie.
Si vous êtes mineur, le taux est de 0.

6



Vous devez respecter les panneaux et les règles de circulation

7



Vous ne pouvez prendre les routes interurbaines, les autoroutes et les routes à deux voies qui traversent les villes et les tunnels urbains

8



Au carrefour, vérifiez que vous pouvez passer et assurez-vous qu'ils vous ont vu

9



Vous ne pouvez pas dépasser les 25km/h

10



Ne prenez pas de drogue

11



La nuit, allumez la lumière et ayez des éléments réfléchissants

12



Avant d'effectuer une manœuvre, vous devez la signaler